



DU 18 SEPTEMBRE AU 22 DÉCEMBRE 2017



SYNDICAT FO DUNKERQUE PORT

Le syndicat FO est présent au sein du GPMD depuis de nombreuses années.

Le syndicat représente toutes les catégories de personnels (Ouvriers, agents de maîtrise et cadres) présentes au GPMD.

Nous nous considérons comme un syndicat modéré.

Lors des dernières élections professionnelles, le syndicat FO Dunkerque-Port a obtenu 42 % des suffrages et des sièges d'élus titulaires dans toutes les instances représentatives.

CAHIER D'ACTEUR DU SYNDICAT FO DU GRAND PORT MARITIME DE DUNKERQUE

LE SYNDICAT FORCE OUVRIERE FAVORABLE AU PROJET CAP 2020

En se positionnant avec un linéaire de quai capable d'accueillir les plus gros navires du monde, le port de Dunkerque constituera un axe fort de développement économique et territorial. Elle ne s'inscrit pas dans le cadre de concurrence avec les ports français, mais bien envers les ports belges et néerlandais.

Le Syndicat FO considère que le projet CAP 2020 permettra :

- de dynamiser l'économie et l'emploi sur le territoire ;
- d'améliorer et d'accroître la rentabilité des entreprises déjà présentes sur le territoire mais aussi d'en accueillir de nouvelles ;
- de développer le transport des conteneurs, le développement du fret ferroviaire et fluvial.

Le syndicat se positionne sur le projet dit "Atlantique" qui présente une meilleure rentabilité et financière et socio-économique que le projet dit "Baltique".

**"LE GRAND PORT FRANÇAIS DE LA MER DU NORD,
C'EST DUNKERQUE". (EDOUARD PHILIPPE)**

ETAT DES LIEUX ET HISTORIQUE



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Histoire de Dunkerque et ses environs

Le projet d'extension du port est prévu au port ouest de Dunkerque. Ce projet se situe sur les communes de Gravelines et Loon-Plage. On peut voir ci-dessus que le projet s'implante directement sur l'un des bras du delta de l'Aa. Vers un retour aux sources ?

LES ATOUTS DU PORT

Il est indéniable que le port se situe à un emplacement géographique de qualité. Il est situé au centre d'une zone constituée de métropoles européennes : Bruxelles-Londres-Paris-Mannheim. Ces emplacements ont su séduire de grands groupes industriels implantés sur le domaine du port.

LE PROJET CAP 2020

Le projet CAP 2020 propose un projet de base et un projet variante. Le projet de base dit "Atlantique" s'inscrit dans le prolongement du bassin existant. Le projet "Baltique" voit la création d'un nouveau bassin. Il est important pour nous que le projet présente les meilleurs taux de rentabilité. Le projet "Atlantique" est pour nous celui qui répond le mieux à cet objectif, avec un coût, un impact foncier et un impact environnemental plus faible que la variante "Baltique".

BENEFICES ET IMPACTS DU PROJET.

Infrastructures de transport

Le port de Dunkerque est doté de l'une des meilleures infrastructures de transport.

Le réseau fluvial

Le port de Dunkerque est desservi par un canal à grand gabarit. Même avec un tirant d'air de 5.25m le transport par barge de conteneur est possible. Des barges à tirant d'air modéré font déjà les navettes entre le port de Dunkerque et les plateformes logistiques à l'intérieur du territoire. D'ailleurs le nombre de péniches est en constante augmentation. Il est à noter que le transport par barge est l'un des moins polluants.

Le réseau ferré

Le port de Dunkerque dispose de l'un des meilleurs réseaux ferrés de France si ce n'est le meilleur. Un réseau encore sous exploité. Nous espérons que CAP 2020 va permettre d'augmenter la part de transport de conteneurs par rail (passage annoncé de 3 à 50 navettes hebdomadaires d'ici 2035).

Le réseau routier

Bien que le dossier du maître d'ouvrage mentionne que le projet ne représentera pas plus de 2 % du trafic de référence, nous pensons que la création à terme de 16 000 emplois, ne se fera pas sans une augmentation du nombre de véhicules sur le réseau routier. Pour cela, nous serons vigilants sur tous les points mis en oeuvre afin de fluidifier le trafic. Nous demandons également une étude des aménagements et des actions à mener dans le but de limiter les impacts (nuisances sonores, accidents, etc.).

IMPACT SOCIO-ECONOMIQUES

EMPLOIS PERENNES

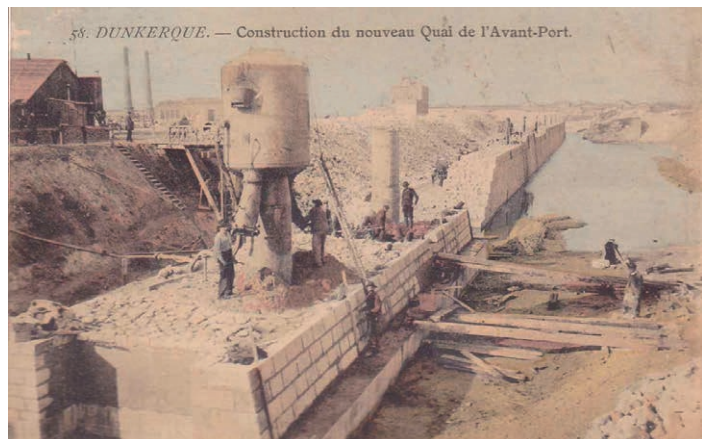
Les emplois directs du projet sur l'emploi se traduiraient de la manière suivante :

- Manutention : **2 470** emplois
- Organisation des transports : **2 375** emplois
- Intérim : **1 710** emplois
- Logistique/transport : **1 520** emplois
- Secteur public : **760** emplois
- Services aux navires : **285** emplois
- Contrôles et analyses : **190** emplois
- Réparation navale : **190** emplois

Avec un taux de chômage avoisinant les 13 % dans la région, CAP 2020 va apporter une vraie bouffée d'air frais.

EMPLOIS EN PHASE TRAVAUX

Avec une centaine d'emploi par an pendant la durée des travaux, nous incitons Dunkerque-Port à faciliter l'emploi local et donc à inclure dans les avis d'appel à la concurrence les clauses d'insertion et "Molière".



IMPACT SUR LES AUTRES FILIERES PORTUAIRES

L'augmentation globale générera indéniablement un impact positif sur les filières d'activités. Comme par exemple la mise en conteneur de sac de sucre.

L'augmentation du volume amènera une fluidité et une réduction des coûts de passages pour de nombreux trafics.

EXPLOITATION AGRICOLE

L'accompagnement de la réorganisation de la distribution des terres agricoles est une bonne chose.

Afin de réduire cet impact, nous pensons qu'il faut privilégier le projet "Atlantique" qui génère moins de perte de terrains pour les agriculteurs.

ACTIVITES DE LOISIRS ET DE CULTURE



Avec ses activités de loisirs comme le ball trap, motocross, aeromodélisme... Le Grand port maritime de Dunkerque est également un terrain de loisirs.

La liaison entre Loon-Plage et Gravelines pourra se faire en vélo, sur une piste cyclable dédiée le long du corridor végétal. Cette piste cyclable est un vrai plus car actuellement il est très dangereux de circuler à vélo sur la RD 601. (avec possibilité de redécouvrir à travers le belvédère implanté le long de la piste cyclable)

LES ACTEURS ECONOMIQUES DISENT OUI AU PROJET CAP 2020

Mesure 14 prononcée au Comité interministériel de la mer 2017

Le Gouvernement franchit une nouvelle étape dans l'intégration des axes Seine et Rhône-Saône-Méditerranée dans la complémentarité avec le Port de Dunkerque sur les conteneurs. Une mission vient d'être confiée au préfet François Philizot pour définir dans les quatre mois les contours du futur cadre institutionnel qui intégrera les trois grands ports et renforcera la compétitivité et l'attractivité de l'axe Seine. Une mission similaire a été confiée à Jean-Christophe Baudouin pour l'axe Rhône-Méditerranée et une autre sera confiée pour Dunkerque au Préfet de région des Hauts-de-France. En parallèle, une étude est mise en place sur les conditions de la reconquête du trafic de conteneurs maritimes par

ces trois grands ports maritimes, capté aujourd'hui par les ports étrangers.

Extrait du compte rendu débat public de Dunkerque

"Dominique Pair, en charge du projet stratégique chez Arcelor Mittal, apporte un éclairage sur la position du groupe. Il annonce que la société est favorable au projet du Port, car il permettra d'améliorer la performance économique de l'usine à travers la diminution des coûts de passage. Il explique que l'usine se trouve aujourd'hui pénalisée par le fait que certains vraciers sont dans l'obligation de décharger une partie de leur marchandise au port Ouest avant de passer par l'écluse Charles de Gaulle pour arriver devant l'usine.

L'option Baltique ferait certes tomber ce handicap, mais

le groupe devrait investir dans l'installation d'une bande transporteuse de 7km, moyennant 20 millions d'euros (NB : ne prend pas en compte l'ensemble des aménagements complémentaires à la variante Baltique qui seraient nécessaires pour permettre d'accueillir des vraquiers à 22 m de tirant d'eau : dragages, quais à la bonne profondeur, aménagement d'un terminal vrac secs, protection des berges au sud du terminal méthanier soit au total 1 170 M€, contre 689 M€ pour la solution Atlantique), pour acheminer les matières jusqu'à l'usine. Considérant le coût de cette option et son impact sur l'environnement selon elle, le soutien de l'entreprise va au projet Atlantique. Adossé à l'apportement du Quai à Pondéreux Ouest (QPO), Atlantique permettrait aussi de répondre à cette faiblesse, "mais de façon économiquement moins favorable", le groupe étant dans ce cas



Participants au débat public en pleine réflexion

contraint à une rupture de charge dans l'acheminement des matières jusqu'à son site".

AUTRES PROJETS

Le port de Dunkerque, c'est aussi beaucoup d'autres projets d'implantation d'entreprises comme l'importation de gaz YAMAL, station de GNL afin d'avitailer les

navires. Il y a certes des entreprises qui ferment, mais c'est également d'autres entreprises qui s'installent sur le territoire.

RESUME DU CAHIER D'ACTEUR

Par son implication dans le débat public sur le projet CAP 2020, le syndicat FO affirme son intérêt pour ce projet porteur de développement économique pour les entreprises et les territoires :

- Il est capital pour l'accroissement du fret dans un objectif de fiabilisation et de massification des flux logistiques vers le port de Dunkerque. Ces trafics seront soit réexpédiés soit introduits vers notre hinterland.
- Il est fondamental pour répondre à l'évolution du monde maritime que notre port se modernise et acquiert les outils pour y répondre.

- CAP 2020 est un projet vital qui renforcera l'attractivité de notre port, et qui ne doit pas être appréhendé comme un simple projet d'infrastructure mais comme la clé de voute d'un aménagement global et durable qui doit irriguer l'ensemble des territoires.

C'est maintenant ou jamais que le projet doit aboutir !